



HAL
open science

Enjeux économiques et sociaux autour des bois sacrés et la “ conservation de la biodiversité ”, Bénin, Burkina Faso et Togo

Dominique Juhé-Beaulaton

► **To cite this version:**

Dominique Juhé-Beaulaton. Enjeux économiques et sociaux autour des bois sacrés et la “ conservation de la biodiversité ”, Bénin, Burkina Faso et Togo. 2006. halshs-00089447v2

HAL Id: halshs-00089447

<https://shs.hal.science/halshs-00089447v2>

Submitted on 6 Oct 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ATELIER IFB
“Usages locaux et dynamique de la biodiversité”
Fréjus 7-9 septembre 2005

**Enjeux économiques et sociaux autour des bois sacrés
et la « conservation de la biodiversité »**

Bénin, Burkina Faso et Togo

Publié dans les Actes de l'atelier IFB, 2006, *Dynamique de la biodiversité et modalités d'accès aux milieux et aux ressources*, Fréjus 7-9 septembre 2005, Paris, IFB : 68-72.

Dominique Juhé-Beaulaton (historienne – UMR 8054- Paris I-CNRS)

Responsable du projet.

CRA, 9 rue Malher, 75 004 Paris. Courriel : domi.beaulaton@wanadoo.fr

Equipe

Stéphan Dugast (ethnologue IRD - UR 169, Paris, MNHN)

Serge Tostain (généticien IRD, UR Montpellier)

Kouami Kokou (botaniste – université de Lomé, Département de botanique, Togo)

Chiara Alfieri (université de Gênes, Italie)

Alain Sanou (ethnolinguiste, université de Ouagadougou, Burkina Faso)

Souayibou Varissou (Conservateur du patrimoine, EPA Porto Novo, Bénin)

Résumé du projet (600 caractères)

Les sites sacrés représentent souvent les derniers îlots forestiers de l'aire d'étude (Bénin, Togo, Burkina Faso). Ces « forêts » se trouvent menacées devant la pression foncière croissante combinée à l'évolution des pratiques culturelles. Les politiques environnementales aux niveaux national et international, les actions des ONG et des scientifiques sans oublier celles des pouvoirs politiques et religieux locaux se traduisent par des modifications des modes de gestion. C'est ainsi que devant la diminution du pouvoir des responsables religieux, l'administration forestière préconise la « restauration » de ces formations par des plantations et que l'écotourisme apparaît comme une nouvelle forme de conservation de la biodiversité.

Mots-clés du projet : Afrique occidentale – bois sacrés – foresterie – écotourisme – protection – environnement – biodiversité – politique

Les sites sacrés naturels étudiés dans ce projet se répartissent entre le Bénin, le Togo et le Burkina Faso. Ces pays se situent au niveau de l'interruption du domaine de la forêt dense humide et de l'arrivée jusqu'à la mer des formations de savanes guinéennes (« Dahomey Gap » ou « savane du Bénin »). Les îlots forestiers encore présents sont généralement des lieux de cultes dont la sacralisation a permis le maintien d'une formation arborée lorsqu'il s'agit d'une relique de l'ancien couvert forestier ou de son développement en cas de création sur le site d'anciens habitats. Ces sites sacrés représentent également des lieux où s'exercent plusieurs formes de pouvoirs, politique ou religieux, et de ce fait, ces lieux de culte ont connu de profondes perturbations depuis l'arrivée des Européens sur cette côte. Actuellement, devant la pression foncière croissante combinée aux mutations socio-culturelles, ces sites se trouvent souvent menacés. Dans ce contexte, les forêts sacrées peuvent-elles être considérées comme des conservatoires de la biodiversité ? Quelques éléments de réponse seront apportés à partir des données botaniques, de l'analyse des systèmes de pensée, de l'identification des différentes catégories d'acteurs intervenant directement ou non dans la gestion des forêts sacrées, des effets des politiques environnementales et des conventions internationales au niveau local.

Analyse botanique et état de la biodiversité

K. Kokou a effectué l'analyse des spectres biologique et biogéographique de la flore des forêts sacrées du sud Togo (en cours pour le Nord-Togo, le Bénin et le Burkina Faso). Ces travaux montrent que malgré leur protection par les interdits religieux, la pression exercée par les populations riveraines y est très forte. Dans bien des cas, leur structure verticale est complètement perturbée ; les grands arbres sont coupés provoquant ainsi une descente de cime. Le sous-bois s'embroussaille et devient impénétrable. Certaines ont même été totalement défrichées. De plus, le pourcentage de flore exotique qui envahit ces îlots forestiers est relativement élevé. En termes de densité, la flore exotique supplante la flore locale dans certaines forêts, notamment celles qui jouxtent les habitations.

Les conséquences de la destruction complète de forêts sacrées se traduisent par une perte importante de la biodiversité. Par exemple, c'est dans la forêt sacrée de Tchékpo Dévé aujourd'hui disparue que *Sphenocentrum jollyanum*, une Ménispermaceae arbustive jamais signalée dans la flore du Togo a été récoltée pour la première fois (K. Kokou). *Pancovia sessiliflora* récolté dans la partie femelle de la forêt Anagali a disparu avec celle-ci. Les prospections au Togo n'ont pas encore permis pour le moment de les localiser ailleurs.

La disparition de ces formations remet également en cause la conservation *in situ* de l'igname. Les observations faites par Serge Tostain sur les modalités de conservation d'un patrimoine végétal utile à la création variétale chez l'igname sont en cours.

Bois sacré, forêt sacrée, une question de terminologie

L'expression « forêt sacrée » couramment employée pour ces formations végétales, souvent de faible superficie - de 0,5 ha à 20 ha pour les plus grandes - s'avère peu appropriée. Une réflexion est menée par les ethnologues sur les définitions à partir de la classification des sites. En effet, la diversité des usages et des règles qui régissent ces sites varie selon la place

qu'ils occupent dans la société : des simples lieux redoutés jusqu'aux forêts sacrées constituées, un continuum s'est révélé, présentant des caractéristiques de plus en plus précisément définies, ainsi que des interdits de plus en plus nombreux. Est en effet apparu dans ce dernier domaine un effet cumulatif, une sorte d'empilement des interdits. Pour rendre compte de tous les sites qui composent un tel éventail, la dénomination de bois sacrés ne peut convenir. Stéphane Dugast préfère celle de « lieux exceptés » au demeurant déjà employée dans la littérature consacrée à cette thématique par Danouta Liberski-Bagnoud (2002) qui a elle-même emprunté l'expression à Stefan Czarnowski (1925). Il s'agit en effet de divers types de lieux qui ont en commun d'être soustraits, pour des raisons rituelles, à certaines au moins des activités ordinaires que les populations de chasseurs-agriculteurs ont l'habitude de développer sur leur territoire.

Influences des changements sociaux sur les modes locaux de gestion

La diffusion du christianisme à partir de la 2^e moitié du XIX^e siècle entraîne des mutations sociales par les conversions de plus en plus nombreuses, l'abandon ou l'adaptation des pratiques et des rites religieux, le manque de respect des règles qui régissent les sites sacrés. En effet, dès leur arrivée les missionnaires chrétiens rivalisent systématiquement avec les prêtres des religions locales, à la fois dans leur prêches et dans l'implantation des églises qui bien souvent jouxtent des bois sacrés, dans le but non dissimulé de s'y substituer. Ce processus s'accélère encore avec la diffusion notamment des nouvelles religions issues du christianisme et dans une moindre mesure de l'islam.

Autre facteur de déstabilisation, l'exploitation agricole coloniale est marquée par un accroissement considérable des défrichements aux dépens des zones forestières pour développer une économie de plantations et de cultures de rentes. Enfin, le classement de zones de forêts par l'administration coloniale provoque le déguerpissement des habitants et l'abandon de nombre de lieux de culte.

Après les indépendances des années 1960, les nouveaux Etats poursuivent la même politique d'exploitation et de protection en conservant le même cadre administratif. De plus, la densité démographique croissante a en corollaire une pression de plus en plus forte sur l'environnement (besoin de terres cultivées et de bois énergie).

Si au Togo, l'Etat a appuyé son pouvoir sur le contrôle des chefs politiques locaux en leur accordant notamment une rente, au Bénin, les relations de l'Etat et des autorités politico-religieuses locales se sont particulièrement tendues à partir de 1975, sous le régime marxiste-léniniste de Mathieu Kérékou. La lutte contre les pratiques « obscurantistes de sorcellerie » entraîne la destruction de nombreux sites (arbres et bois sacrés abattus). La situation évolue à partir des années 1980, quand les scientifiques commencent à s'intéresser aux bois sacrés considérés comme les conservatoires de la biodiversité (Mama, 1985 ; Guinko, 1985 ; Sokpon *et al.* 1998).

Parallèlement à cette prise de conscience, la conjoncture économique défavorable des années 1980 a pour conséquence la réactivation des pratiques religieuses traditionnelles, bien des habitants attribuant la dégradation de leurs conditions de vie au non-respect des interdits et la destruction des lieux de culte ; un certain nombre de lieux sont alors « reconstruits » et ce mouvement s'accroît encore après le « renouveau démocratique » de 1989 au Bénin qui s'appuie sur le culte des vodou. C'est ainsi qu'en 1993 l'Etat organise un festival international des arts vodou à Ouidah. Dans ce cadre, l'inventaire des sites historiques de la ville est réalisé et a pour conséquence la reconnaissance de la forêt sacrée de Kpassè comme site patrimonial.

Dès lors, ce site devient emblématique des forêts sacrées du Bénin. Les premiers aménagements sont financés par le gouvernement (sculptures), mais le responsable politique et religieux poursuit la « mise en valeur » du site qui s'ouvre aux touristes. C'est ainsi que l'écotourisme émerge comme une nouvelle forme de valorisation et de conservation de ce patrimoine à la fois culturel et naturel. La forêt de Kpassè est actuellement intégrée aux circuits touristiques des *tours operator* et figure dans les brochures proposées par les agences.

Actions de l'administration forestière

Simultanément à la revalorisation des pratiques religieuses, les interventions des agents forestiers se multiplient souvent sur la demande des responsables, non seulement au Bénin, mais aussi au Togo et au Burkina Faso (observations de C. Alfieri, S. Dugast, D. Juhé-Beaulaton). Leurs opérations consistent en actions de sensibilisation auprès des habitants, en plantations avec parfois la mise en place de plan de réhabilitation (DDFRN, département du Mono, Bénin). Les agents forestiers interviennent aussi pour constater les effractions et dresser des procès-verbaux. Au Bénin, ils s'appuient sur l'inventaire national des forêts sacrées réalisé par les chercheurs de la Faculté des sciences agronomiques. Des comités de gestion des forêts sacrées apparaissent au Bénin à partir de 1995 à l'instigation des agents forestiers et prennent parfois le relais des responsables religieux décédés restés sans successeur ou en appui aux nouveaux chefs dont les pouvoirs ne sont pas toujours reconnus par tous.

Ces actions de l'administration forestière sont à mettre en relation avec les politiques nationales de protection de l'environnement. Depuis 1988, codes forestiers et codes de l'environnement sont mis en place remplaçant la législation coloniale en vigueur depuis les années 1930. Des projets d'aménagement des forêts aux plans d'action environnementale mis au point par les ministères de l'Environnement créés entre 1993 et 1995, jusqu'à la Loi cadre sur l'environnement (Bénin) et les Lois sur la décentralisation (transfert de gestion des ressources forestières aux communes), le cadre législatif évolue en application des Conventions internationales (1993 : la diversité biologique ; 1994 : les changements climatiques), même si les effets se font différemment sentir selon les pays étudiés. Au Bénin, un projet de loi (2005) portant statut des forêts communales est à l'étude et s'attache à accorder un statut juridique aux forêts sacrées.

Effets des décisions politiques sur les modes locaux de gestion

Ces effets des décisions politiques sont particulièrement observables à Bembé (Ouémé - Bénin) où l'identification des différentes catégories d'acteurs autour de la conservation de la forêt sacrée de Bamèzoun montre une superposition d'actions sans réelle articulation. Un comité de gestion de la forêt sacrée est mis en place en 1995 dans l'objectif de pallier la vacance du pouvoir religieux. En 1998, la Direction départementale de la culture, de l'artisanat et du tourisme développe un projet d'exploitation touristique pour lutter contre la pauvreté et désenclaver la zone. Une signalétique des sites est mise en place. Des ONG, dont Nature tropicale, interviennent également dans la sensibilisation visant à la conservation et à la promotion d'un écotourisme. En 2002, l'Ecole du patrimoine africain y tient un atelier avec ses stagiaires qui prévoit un plan de gestion de la forêt. Enfin en 2004, démarre un Projet de réserve biologique intégrant les forêts sacrées (MEHU/Banque mondiale) dont celle de Bamèzoun. Cependant, cette forêt, site sacré, classée RAMSAR, réserve biologique, reste un lieu d'exploitation du bois de feu et les habitants ne voient pas d'évolution de leur situation économique, les rares touristes venant en pirogue depuis Porto Novo. D'autres sites ne présentant pas le même intérêt écologique et/ou touristique font l'objet de demandes de soutien et de reconnaissance auprès des instances administratives (ministère de la Culture et

MEHU) de la part de leurs responsables. Le rôle des media, de la scolarisation, de l'exode rural ne sont pas sans effet sur le comportement des nouveaux chefs.

Pourtant si le tourisme est perçu comme un facteur clé de la conservation des bois sacrés, il ne concerne qu'une minorité de sites sélectionnés en fonction de leur intérêt culturel et/ou biologique. De plus, leur ouverture au tourisme n'est pas toujours reçue favorablement par les habitants pour diverses raisons : l'accaparement des « revenus » par une minorité liée au pouvoir, un contrôle accru de l'accès des habitants qui entraînent auparavant relativement « librement » à l'intérieur chercher du bois et autres produits de cueillette (suite à l'affaiblissement du respect des interdits), l'adaptation des pratiques plus ou moins bien perçue par les responsables. L'adéquation des acteurs locaux et des modes de gestion semble passer par une « réinvention de la tradition ».

L'influence de ces changements sociaux sur les pratiques religieuses s'accompagne de leur transformation et donc de l'adaptation des modes de gestion des forêts. Si la majorité des sites semble gravement menacée et même condamnée à disparaître avec les croyances et pratiques qui les contrôlent, l'adaptation des pratiques religieuses aux conditions socio-politiques actuelles sera déterminante pour le devenir de ces formations boisées. L'objectif est de garantir malgré tout le maintien des forêts en ayant recours notamment aux agents des Eaux et Forêts.

Cependant, si les actions de protection de l'environnement intègrent la conservation de ces lieux en relation avec les politiques environnementales liées aux grandes conventions internationales, l'absence de concertation et la dilapidation des financements entre les différents projets de conservation du patrimoine culturel et de la biodiversité constituent un frein aux opérations de protection et de conservation.

Bibliographie sélective

AGBO V. & N. SOKPON, 1998.- Forêts sacrées et patrimoine vital au Bénin. Rapport Technique final du Projet CRDI n° 95-8170. Université Nationale du Bénin, Faculté des Sciences Agronomiques, 104 p.

ALFIERI C., 2005, « Vivre et penser la nature chez les Bobo-Voré (Burkina Faso): une forme implicite de patrimonialisation ? » in Cormier-Salem M.C., Juhé-Beaulaton D., Boutrais J., Roussel B. (éds) : *Patrimones naturels au Sud. Territoires, identités et stratégies locales*. Paris, IRD Editions, Colloques et séminaires : 335-360.

BANEGAS R., 2003, *La Démocratie à pas de caméléon. Transition et imaginaires politiques au Bénin*, Paris, Karthala, CERI, 494 p.

CZARNOWSKI S., 1925, « Le morcellement de l'étendue et sa limitation dans la religion et la magie », *Actes du congrès international d'histoire des religions, tenu à Paris en oct. 1923*, tome 1, Librairie ancienne Honoré Champion : 339-359.

DUGAST S., (à paraître), « Des sites sacrés à incendier. Feux rituels et bosquets sacrés dans deux configurations ouest-africaines : les Bwaba du Burkina Faso et les Bassar du Togo », *Sites sacrés naturels*. Publications de l'Unesco.

DUGAST S., 2002, « Modes d'appréhension de la nature et gestion patrimoniale du milieu », in Cormier-Salem M.C., Juhé-Beaulaton D., Boutrais J., Roussel B. (éds) : *Patrimonialiser la nature tropicale. Dynamiques locales, enjeux internationaux*, Paris, IRD Editions, Colloques et séminaires : 31-78.

DUGAST S., 2004, « Une agglomération très rurale. Lien clanique et lien territorial dans la ville de Bassar (Nord-Togo) », *Journal des Africanistes*, 74 (1-2) : 203-248.

GUINKO S., 1985, Contribution à l'étude de la végétation et de la flore du Burkina Faso. Les reliques boisées ou bois sacrés. *Bois et forêts des Tropiques*, n° 208 : 29-36.

JUHE-BEAULATON D. & ROUSSEL B., 1998, “à propos de l'historicité des forêts sacrées de l'ancienne Côte des Esclaves”. In Chastanet M., *Plantes et paysages d'Afrique, une histoire à explorer*. Paris, Karthala, CRA : 353-382.

JUHE-BEAULATON D. & ROUSSEL B., 2002, “Les sites religieux vodun : des patrimoines en permanente évolution”, in M.-C. Cormier-Salem, D. Juhé-Beaulaton, J. Boutrais et B. Roussel (éds), *Patrimonialiser la nature tropicale. Dynamiques locales, enjeux internationaux*. Paris, IRD Editions, Colloques et séminaires : 415-438.

JUHE-BEAULATON D. (à paraître) « Des bois sacrés vodou aux paysages culturels : la conservation de la biodiversité en question (sud Togo et Bénin) ».

KOKOU K, AFIADEMANYO K., AKPAGANA K., 1999, « Les forêts sacrées littorales du Togo : rôle culturel et de conservation de la biodiversité. » *J. Rech. Sci. Univ. Bénin (Togo)*, 3 (2) : 91-104.

KOKOU K., & KOKUTSE A. D., 2005, « Rôle de la régénération naturelle dans la dynamique actuelle des forêts sacrées littorales du Togo ». *Phytocoenologia* (accepté).

KOKOU K., CABALLÉ G., 2000, “Les îlots forestiers de la plaine côtière togolaise. *Bois et forêts des Tropiques* n° 263 : 39-51.

LIBERSKI-BAGNOUD D., 2002, *Les Dieux du territoire. Penser autrement la généalogie*, Paris, CNRS Éditions, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme (« Chemins de l'ethnologie »).

MAMA V. J., 1985, Forêts fétiches; modèle de la conservation de la nature en République Populaire du Bénin". In *Surveillance des écosystèmes forestiers et pastoraux*, mars 1985. Ministère du Développement rural et de l'action coopérative. Cotonou : 20-24.

PERROT C.H. et FAUVELLE-AYMAR F.-X. (éds.), 2003, *Le Retour des rois. Les autorités traditionnelles et l'État en Afrique contemporaine*, Paris, Karthala.

SOKPON N., AMETEPE A. & AGBO V., 1998, Forêts sacrées et conservation de la biodiversité au Bénin : 1. cas du pays Adja au Sud-ouest du Bénin. *Annales des sciences agronomiques du Bénin*.

TALL E. K., 1995, « Dynamique des cultes voduns et du christianisme céleste au Sud-Bénin », *Cahiers des sciences humaines*, 31 (4).

TOSTAIN S., ALLOMASSO T. & SOKPON N., 2003, « Conservation de l'igname *Dioscorea praehensilis* dans les forêts sacrées du département de l'Atlantique (Sud du Bénin) et dans les jardins de cases », *Annales des sciences agronomiques du Bénin* : 55-72.

Remerciements

Je remercie les membres de l'UR 169 (Dir. M.C. Cormier-Salem) pour les réflexions qui sont menées dans les séminaires et plus particulièrement Stephan Dugast non seulement pour ses relectures et commentaires, mais aussi pour son soutien dans la gestion même du projet.